

CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS

Séance du 18 janvier 2021

PROCÈS-VERBAL

de l'élection des Adjointes d'Arrondissements et des Adjointes Chargés de Quartiers

- Nombre de Conseillers Municipaux : 13
- Nombre de Conseillers d'Arrondissements : 26
- Nombre de Conseillers présents : 19

L'an deux mille vingt et un, le lundi 18 janvier à 18 h 05 minutes, s'est réuni le conseil d'arrondissements des 11^{ème} et 12^{ème} Arrondissements sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire du 6^{ème} secteur.

Étaient présents les Conseillers Municipaux suivants :

- BALLETTI Mireille
- LAGET Pierre
- SOUVESTRE Sylvain

Étaient présents les Conseillers d'Arrondissements suivants :

- AGU Marcel
- AUDIBERT Frédérique
- AUDIBERT Gérard
- CANNONE Emilie
- COULET René
- EMERY Michèle
- GRISETI Monique
- GUICHARD Roger
- KHOZIAN Philippe
- MONNET-CORTI Virginie
- NAKACHE Jessy
- PICHON Stéphane
- RADY Souaad
- ROSIQUE Thibaud
- SCIARA Aurélie
- SIGNES Jean-Marc

Absent(s) : - ASSANTE Robert
- BELLONI Jacqueline

Pouvoirs :

- ALLISIO Franck a donné son pouvoir à GRISETI Monique
- BARTHES Anne-Marie a donné son pouvoir à GUICHARD Roger
- BERNARDI Rebecca a donné son pouvoir à ROSIQUE Thibaud
- BERT Jean-Michel a donné son pouvoir à AUDIBERT Gérard
- BOUALEM Sarah a donné son pouvoir à LAGET Pierre
- BOYER Valérie a donné son pouvoir à SOUVESTRE Sylvain
- CAMPAGNOLA SAVON a donné son pouvoir à EMERY Michèle
- CARREGA Sylvie a donné son pouvoir à CANNONE Emilie
- CARVALHO Martin a donné son pouvoir à NAKACHE Jessy
- DEVOUGE Magali a donné son pouvoir à SCIARA Aurélie
- KELLER Arnaud a donné son pouvoir à GRISETI Monique
- LUCCIONI Laurence a donné son pouvoir à René COULET
- OHANESSIAN a donné son pouvoir à AUDIBERT Frédérique
- PARAKIAN a donné son pouvoir à KHOZIAN Philippe
- RAVIER Julien a donné son pouvoir à SOUVESTRE Sylvain
- RIVOALLAN Jean-Baptiste a donné son pouvoir à AGU Marcel
- ROSSELL Pauline a donné son pouvoir à SIGNES Jean-Marc
- RUAS Julien a donné son pouvoir à BALLETTI Mireille

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire des 11ème et 12ème arrondissements. Il a procédé à l'appel nominal et constaté que le quorum est atteint.

Le Conseil a choisi pour Secrétaire : Monsieur NAKACHE Jessy. (Monsieur ROSIQUE Thibaud a refusé d'exercer cette fonction).

Le Maire d'Arrondissements préside la séance et donne lecture à l'assemblée de l'article 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi conçus :

« Dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Il a été procédé ensuite à l'élection de la liste des treize Adjoints d'Arrondissements (remise en séance et servant de bulletin de vote), conformément à l'article L.2511-25-3^{ème} alinéa et à l'article L.2111-25-1 du Code Générales des Collectivités Territoriales. Cette élection s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel, avec une obligation de parité.

Aussi, il est présenté au scrutin du Conseil d'Arrondissements, la liste déposée. Le vote a lieu au scrutin secret (L 2122-4 du CGCT).

Les élus de l'opposition n'ont pas participé au vote.

- 1^{er} Tour de Scrutin -

- **Nombre de votants (enveloppes déposées) : 28**
- dont vote par pouvoir : 13**
- **Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0**
- **Nombre de suffrages blancs : 0**
- **Nombre de suffrages exprimés (Nombre de votants – nombre de bulletins nuls – nombre de suffrages blancs) : 28**
- **Majorité absolue * : 15**

A obtenu : - UNE VOLONTÉ POUR MARSEILLE 11° & 12 : 28

* La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

Ont été proclamés et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste « UNE VOLONTÉ POUR MARSEILLE 11° & 12° »

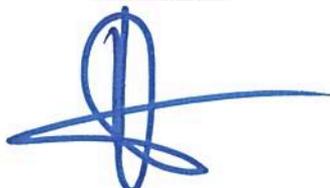
- | | |
|-------------------------|---|
| - Philippe KHOZIAN | 1 ^{er} Adjoint d'Arrondissements |
| - Sarah BOUALEM | 2 ^{ème} Adjointe d'Arrondissements |
| - Roger GUICHARD | 3 ^{ème} Adjoint d'Arrondissements |
| - Emile CANNONE | 4 ^{ème} Adjointe d'Arrondissements |
| - Marcel AGU | 5 ^{ème} Adjoint d'Arrondissements |
| - Anne-Marie BARTHES | 6 ^{ème} Adjointe d'Arrondissements |
| - René COULET | 7 ^{ème} Adjoint d'Arrondissements |
| - Michèle EMERY | 8 ^{ème} Adjointe d'Arrondissements |
| - Gérard AUDIBERT | 9 ^{ème} Adjoint d'Arrondissements |
| - Souaad RADY | 10 ^{ème} Adjointe d'Arrondissements
Chargée de quartier 11 ^{ème} arrdt |
| - Jessy NAKACHE | 11 ^{ème} Adjoint d'Arrondissements
Chargée de quartier 12 ^{ème} arrdt |
| - Virginie MONNET-CORTI | 12 ^{ème} Adjoint d'Arrondissements |
| - Stéphane PICHON | 13 ^{ème} Adjoint d'Arrondissements |

Observations et réclamations :

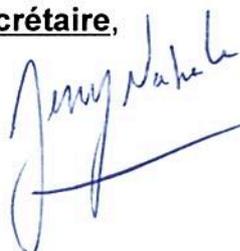
.....
.....
.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 18 janvier 2021 à 18 heures 35 minutes, en double exemplaire a été signé par le Maire, les scrutateurs et le secrétaire.

Le Maire,



Le secrétaire,



Les scrutateurs,



Les Conseillers d'arrondissements,

